

40.1 - PLUIE ET CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

a) En cas de pluie ou des conditions météorologiques, la partie est suspendue par le superviseur de la compétition. Elle doit se poursuivre au moment déterminé par le superviseur de la compétition.

b) Toutes les parties sont à finir

Révision #1

Créé 2 mars 2023 17:08:33 par Igoulart

Mis à jour 2 mars 2023 17:08:46 par Igoulart